

Info-antibio N°108: Février 2026

Lettre d'information sur les antibiotiques accessible par abonnement gratuit sur www.infectiologie.com et sur ce [lien](#)

Moins prescrire d'antibiotiques, c'est préserver leur efficacité

Le bon usage des antibiotiques limite le développement des résistances et préserve l'efficacité des antibiotiques

Antibiothérapie sous-cutanée: recommandations SPILF/SFGG 2026

[En Français](#) – [en Anglais](#)

Intérêt potentiel si : (Grade C-1)

- Voie orale impossible (pas d'ATB adaptés, ou troubles de la déglutition ou de la vigilance)
- Voie IV impossible (capital veineux précaire, agitation)
- Voie IM impossible (pas d'ATB adaptés, anticoagulation curative)
- Contexte de soins de confort, volonté de faciliter le retour et les soins à domicile
- Durée prolongée, en particulier si ATB suppressive (réduit le risque infectieux des accès veineux de longue durée)
 - o Particularités pharmacocinétiques : Phase initiale d'absorption avec une baisse de la concentration maximale (le pic), une aire sur la courbe préservée, et parfois, une prolongation du temps ou la concentration de l'ATB est supérieure à la CMI.

Pas d'indication de la voie sous cutanée pour :

- ATB concentration dépendants (puisque le pic est abaissé) (Grade B-1)
- Infections graves : sepsis ou choc septique (Grade C-1)
- Dermatoses étendues, ou lymphoedème important sur les sites de pose de cathéter SC (Grade C-1)
- Besoin d'une voie IV pour d'autre(s) traitement(s) (Grade C-1)

Antibiotiques utilisables par voie SC à ce jour

Recommandation d'utilisation quand le rapport bénéfice/risque est jugé favorable par le prescripteur, en alternative aux autres voies d'administration parentérales, et quand aucun relais oral n'est possible.

Ceftriaxone (Grade A-1)

Benzathine benzylpénicilline, céfazoline - ertapénème – méropénème - pipéracilline-tazobactam - témocilline (Grade B-1)

Téicoplanine (Grade C-1)

Recommandation de considérer l'utilisation de la voie SC sur avis spécialisé quand le rapport bénéfice/risque est jugé favorable par le prescripteur, en l'absence d'alternative.

Amoxicilline - amoxicilline-acide clavulanique – céfépime – ceftazidime – daptomycine (Grade B-1)

Modalités d'administration des antibiotiques par voie SC

- Utiliser les mêmes posologies et dilutions que celles utilisées par voie IV (Grade C-1)
- Utiliser les sites habituels de perfusion SC : cuisse, abdomen, en regard de la scapula (Grade C-1)
- Réaliser une perfusion SC de 30 à 60 minutes par gravité de la solution d'antibiotique à l'aide d'un cathéter SC souple (Grade C-1)
 - o Pas d'injection SC directe, sauf si la perfusion ne peut être maintenue et que le rapport bénéfice/risque est jugé favorable par le prescripteur (Grade C-1)
 - o Sauf benzathine benzylpénicilline après anesthésie locale par xylocaïne SC (Grade B-3)
- Début possible directement en SC pour céfazoline, ceftriaxone, ertapénème, méropénème, pipéra-tazo, ou témocilline. (Grade B-1)
- Dose de charge initiale de téicoplanine sur 48 heures par voie IV avant relais par voie SC (Grade B-1)

Modalités de surveillance d'un patient traité par antibiothérapie SC

- Surveillance du point de ponction à chaque perfusion SC d'antibiotique, et au moins une fois par jour (Grade C-1)
- Vigilance renforcée quant au risque d'hématome au site d'injection si anticoagulant ou antiagrégants (Grade C-2)
- Arrêter la perfusion d'antibiotique SC en cas d'événement indésirable local important (douleur, rougeur), de retirer le cathéter impliqué et de remettre en question la poursuite du traitement par cette voie. (Grade C-1)
- Réaliser une déclaration de pharmacovigilance en cas d'effet indésirable grave lié à l'administration d'un antibiotique par voie SC. (AE)
- Tracer date et site de pose de la pose du cathéter SC et le laisser cinq jours consécutifs maximum. (Grade C-1)
- Doser les concentrations sériques résiduelles de téicoplanine pour adaptation posologique. (Grade B-1)
- Surveiller les taux sériques d'un antibiotique administré par voie SC si traitement d'une infection complexe, d'utilisation de fortes posologies d'antibiotiques, d'insuffisance rénale, ou les patient de poids extrême (Grade C-1)

Modalités de prescription

- Informer patient/responsable légal de l'absence d'AMM de la perfusion SC d'ATB. L'accord doit être obtenu et tracé dans le dossier. (AE)
- A l'hôpital, encadrer par un protocole institutionnel validé par le référent antibiotiques et le pharmacien. (AE)
- Faire figurer la mention « **Modalité d'administration hors AMM, validée après information et accord du patient de la balance bénéfice/risque favorable, en accord avec les recommandations de bonnes pratiques cliniques SPILF/SFGG 2025 de l'antibiothérapie sous-cutanée, et avec la lettre aux professionnels de santé de l'ANSM de novembre 2019** » en toutes lettres sur l'ordonnance en cas de prescription d'un antibiotique par voie SC en médecine ambulatoire. (AE)
- Exemple d'ordonnance : CEFTRIAXONE 1 g poudre pour sol inj intraveineuse, à administrer par voie sous-cutanée (1 g par jour dilué dans 50 ml de chlorure de sodium 0,9 %, à administrer sur une durée de 30 à 60 minutes) pendant XX jours.

(AE= accord d'experts)

Un service de [Médecine et Maladies Infectieuses Formation](#) & de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF). Rédigé par le Dr S Alfandari.

Sources d'information nationales sur l'utilisation des antibiotiques : Recommandations: infectiologie.com - [ANSM](#) - [HAS](#) - [Ministère de la Santé](#). CRATB (Centre Régionaux en Antibiothérapie) : [Auvergne Rhône Alpes](#) - [Bourgogne Franche-Comté](#) - [Bretagne](#) - [Corse](#) - [Grand Est](#) - [Hauts de France](#) - [Ile de France](#) - [Normandie](#) - [Nouvelle Aquitaine](#) - [Pays de la Loire](#) - [Provence Alpes Côte d'Azur](#)

